

LA PHILOSOPHIE DES SECTIONS SPORTIVES FOOTBALL

FOOTBALL

- Permettre aux meilleurs
- jeunes de 11/14 Ans de
- s'entraîner mieux
- et plus souvent
- (2 à 3 fois par semaine
- + 1 ou 2 entraînements en club

SCOLARITE

- Conserver une
- scolarité normale
- bien qu'aménagée
- (le volume horaire est
- le même que dans les
- autres classes)

FAMILLE

- Maintien du jeune dans son milieu familial (le collège doit être proche du domicile)
- Ne pas le déraciner trop tôt de son environnement

LES MOYENS

Les jeunes s'entraînent 2 fois par semaine en 6^{ème}/5^{ème} (+ 1 entraînement en club) sous la conduite d'un éducateur diplômé, et 2 à 3 fois en 4^{ème}/3^{ème} suivant les collèges (plus 1 entraînement en club)

- Respect de l'alternance EPS/séances football (semaine équilibrée)

Le jeune reste licencié dans son club d'origine (plusieurs clubs sont représentés dans une section scolaire)

- Programme de formation établi suivant l'âge et les qualités des joueurs et selon une méthode d'apprentissage fédérale ayant fait ses preuves en matière de préformation

Fiche de suivi du joueur (évaluations périodiques) + suivi scolaire et médical assurés

Rencontres avec les parents et l'éducateur du club du joueur dans la saison

LES CONDITIONS D'ADMISSION

→ après passage de tests d'évaluation (dossier d'inscription à demander au collège)

- **être obligatoirement licencié dans un club du département**

→ après consultation du dossier scolaire

- après une visite médicale d'aptitude par un médecin du sport AVANT la rentrée scolaire

POUR TOUT RENSEIGNEMENT s'adresser à la commission Technique du District (tel : 02 99 68 90 90) , au Collège concerné (ou à l'éducateur responsable de la section:

M. Clôtre Roland BE 2 FOOTBALL 06 17 70 26 80